

Guide à l'intention des décideurs :  
des solutions de marché favorables à la concurrence  
pour s'attaquer aux principaux goulots d'étranglement dans  
LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'ARACHIDE AU SÉNÉGAL

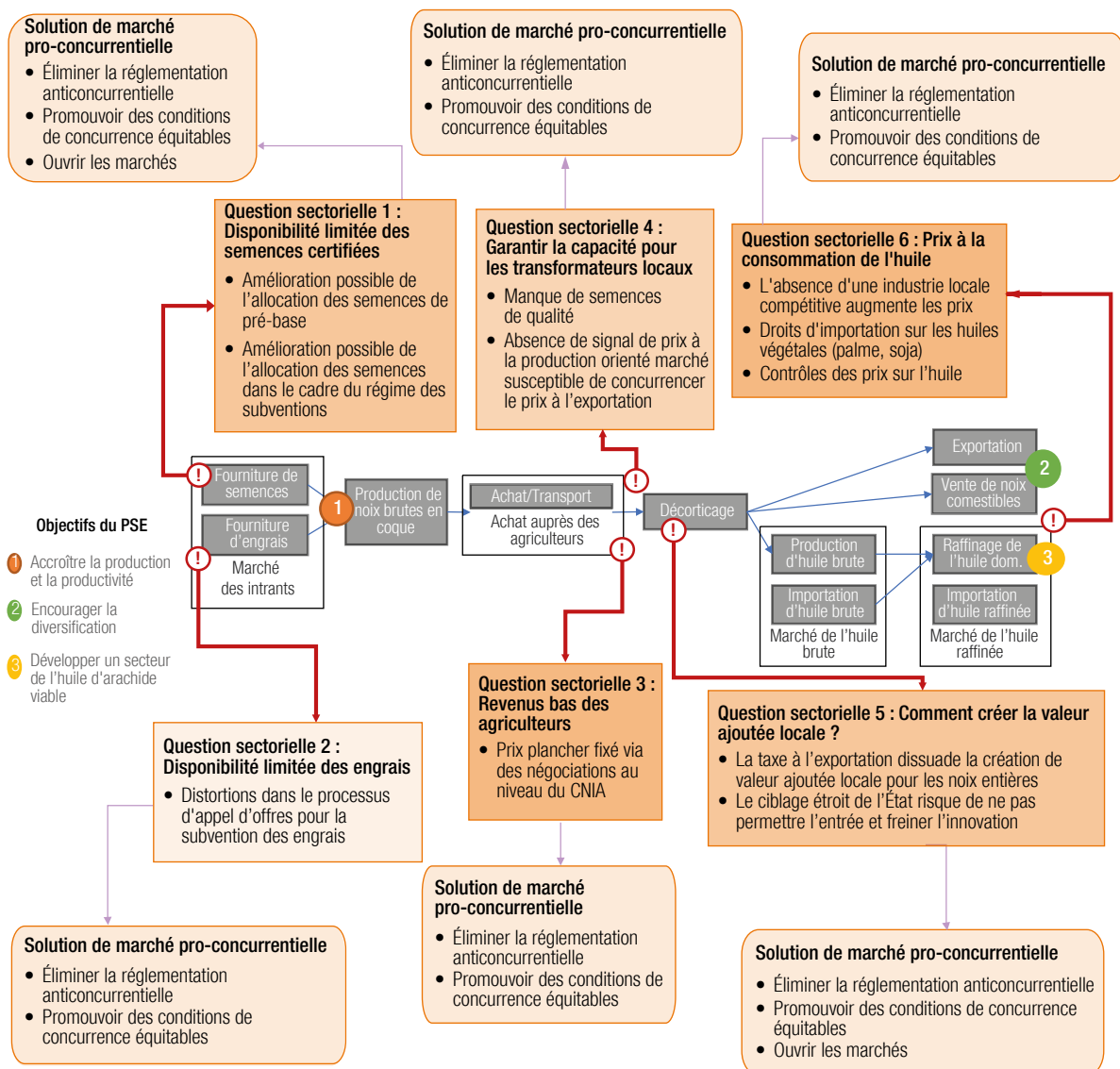


**Couverture : Le Marché au Poisson, auteur du tableau Tony OKUJENI**

La présente note a été préparée par Georgiana Pop (Économiste principale), Sara Nyman (Économiste), Julian Koschorke (Consultant), Philana Mugenyi (Spécialiste du secteur privé) et Marta Camiñas Mora (Consultante). La présente note résume les principales conclusions et recommandations d'un rapport du Groupe de la Banque mondiale : Sénégal : De meilleurs marchés pour tous via la politique de la concurrence (avril 2018) de Georgiana Pop (Économiste principale), Sara Nyman (Économiste), Gonçalo Coelho (Consultant) et Julian Koschorke (Consultant) de l'équipe Marchés et politique de la concurrence. Martha Martinez Licetti (Économiste principale et Chef de file mondial Marchés et politique de la concurrence) a fourni de précieux conseils.

Le gouvernement du Sénégal est en train d'élaborer une nouvelle stratégie pour améliorer la compétitivité du secteur de l'arachide, visant à restaurer la position du Sénégal en tant que principal producteur d'arachide. La présente note identifie les principaux goulots d'étranglement à la concurrence le long de la chaîne de valeur de l'arachide au Sénégal, qui empêchent le secteur de s'adapter aux tendances mondiales et de réaliser les priorités fixées par le gouvernement pour le secteur. La note se focalise sur trois marchés le long de la chaîne de valeur de l'arachide qui s'avèrent essentiels pour déterminer les résultats du marché pour les agriculteurs, les consommateurs et la création d'emplois, à savoir : le marché des intrants, le marché de l'arachide brute et le marché des huiles végétales. Elle fournit des recommandations de politiques pour des réformes pro-concurrentielles qui, si elles sont mises en œuvre, devraient générer plus de 250 millions de dollars US pour tous les acteurs de la chaîne de valeur arachide du Sénégal, créer des emplois pour les femmes rurales pauvres et sortir 50 000 Sénégalais de la pauvreté.

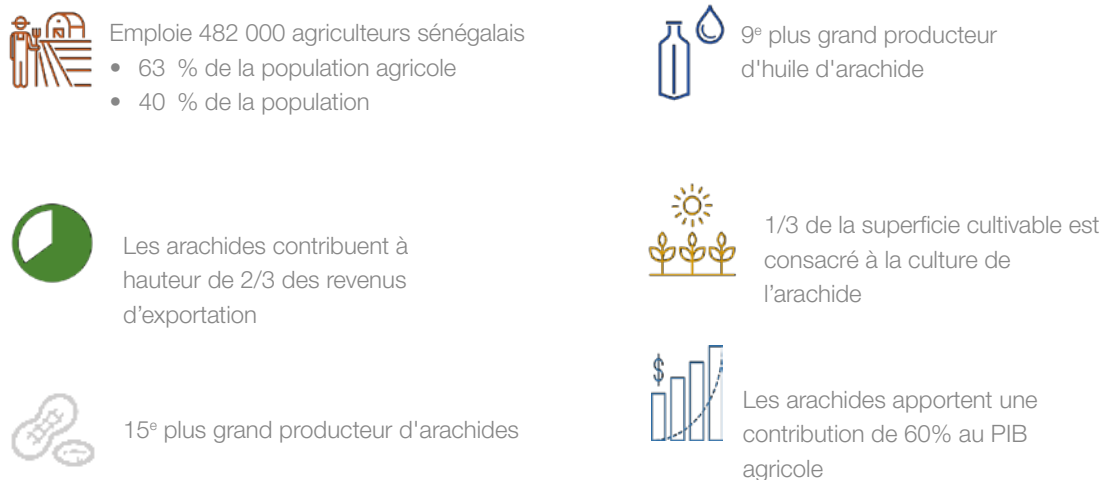
Figure 1 : Présentation de la chaîne de valeur arachidière du Sénégal



## Les arachides sont importantes pour le Sénégal

L'arachide joue un rôle crucial dans le secteur agricole du Sénégal (Figure 1) et constitue une priorité pour le gouvernement sénégalais en raison de l'importance économique du secteur.

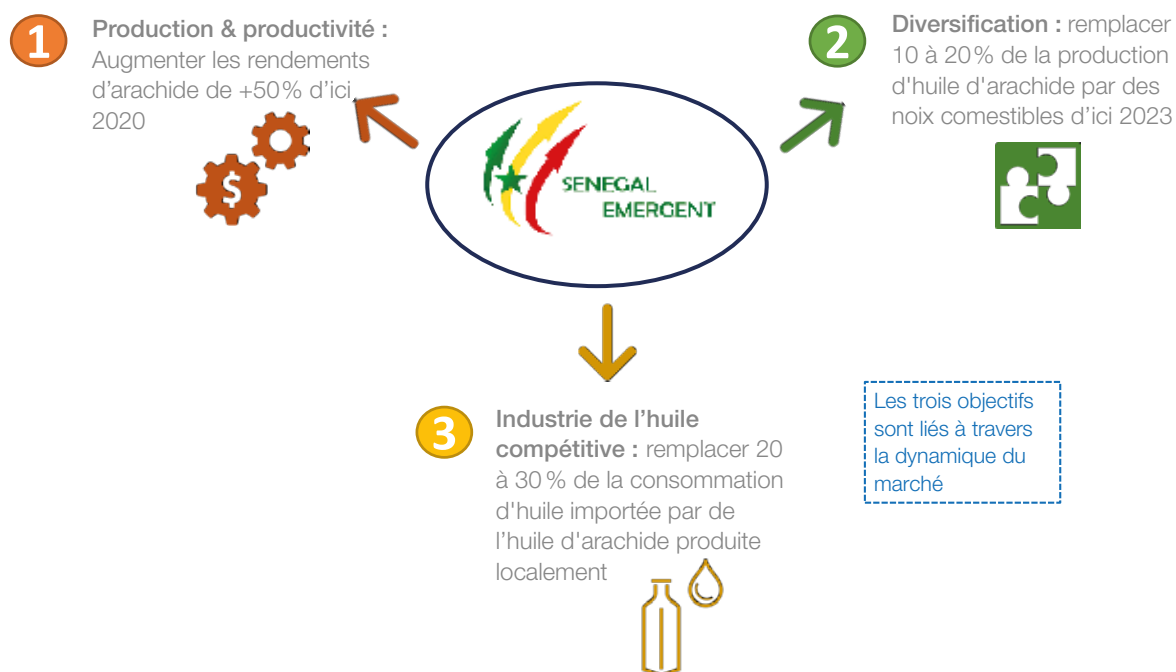
Figure 2 : Le secteur arachidier du Sénégal



### Le secteur arachidier du Sénégal : objectifs des politiques publiques

Le Plan Sénégal Émergent 2014 (PSE), plan de développement phare du pays, met en évidence trois objectifs clés pour le secteur de l'arachide (Figure 2) visant à stimuler la productivité, à encourager la diversification et à développer un secteur viable de transformation de l'huile d'arachide (malgré le manque actuel de rentabilité dans l'industrie de l'huile d'arachide). Les interventions pro-concurrentielles sont importantes pour atteindre les objectifs du Sénégal dans le secteur de l'arachide.

Figure 3 : Objectifs clés du Plan Sénégal Emergent 2014 pour le secteur arachidier

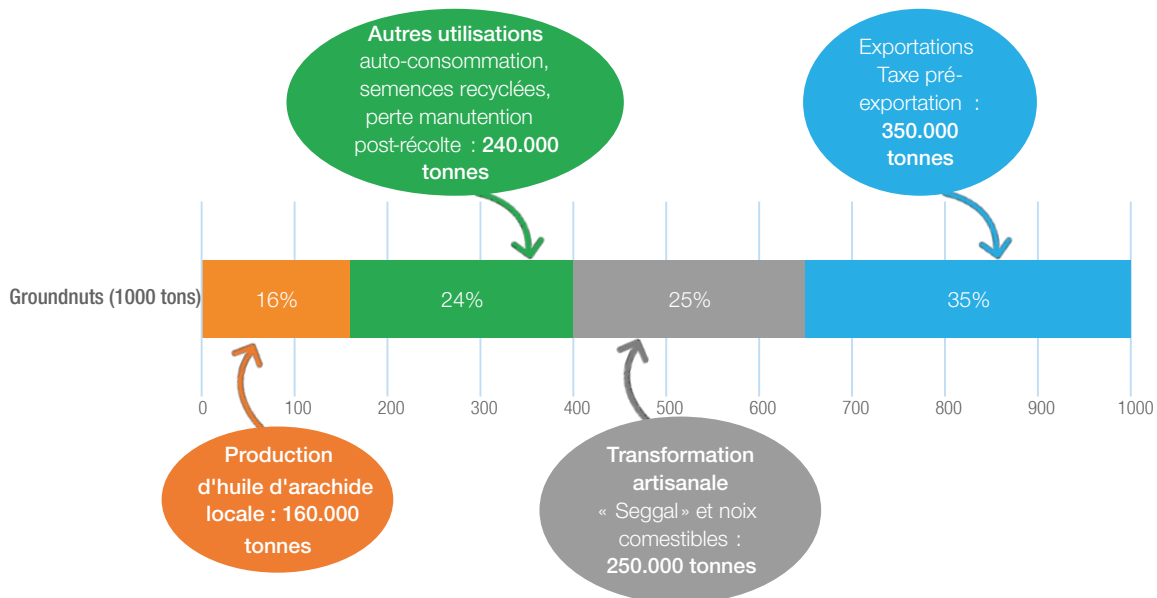


## Potentiel d'amélioration des performances du secteur

Le gouvernement a désormais l'occasion de cibler ses efforts en matière de politiques et de mettre en œuvre des interventions favorables à la concurrence afin d'aligner le Sénégal sur les tendances et la demande mondiales actuelles et projetées. Cela permettra au pays d'atteindre les objectifs du PSE et d'améliorer les performances du secteur.

Le Sénégal est bien placé pour tirer parti de l'abandon mondial de l'huile d'arachide au profit des arachides entières (et en particulier l'arachide entière de haute qualité, par exemple pour la confiserie et les snacks)- si les bonnes politiques de marché sont mises en place pour faciliter ce changement (figure 3). Le Sénégal produit généralement environ 1 million de tonnes d'arachides par an<sup>2</sup> - dont la plus grande partie est au bout du compte exportée (figure 4).

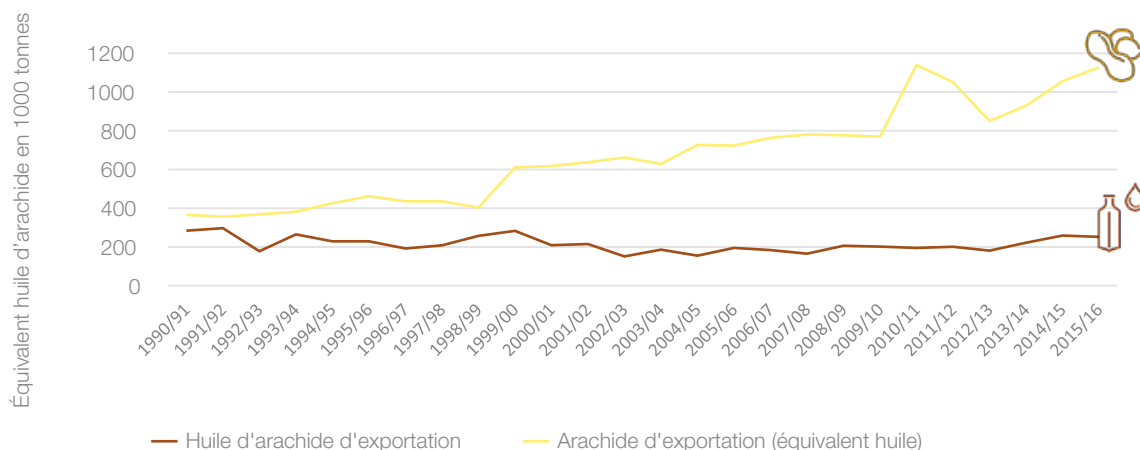
Figure 4 : Utilisations principales de la production d'arachides brutes sénégalaises (données 2015/16 et 2016/17)



Source : visualisation des auteurs ; diverses sources

<sup>2</sup> Au cours de la campagne 2015/2016, le Sénégal a produit 1,1 million de tonnes d'arachides. USDA. 2017. Production, Supply and Distribution Database. Disponible sur : <https://apps.fas.usda.gov/psdonline/app/index.html#/app/home>

Figure 5 : Exportations mondiales d'arachides (équivalent huile) et d'huile (1990 - 2016) du Sénégal

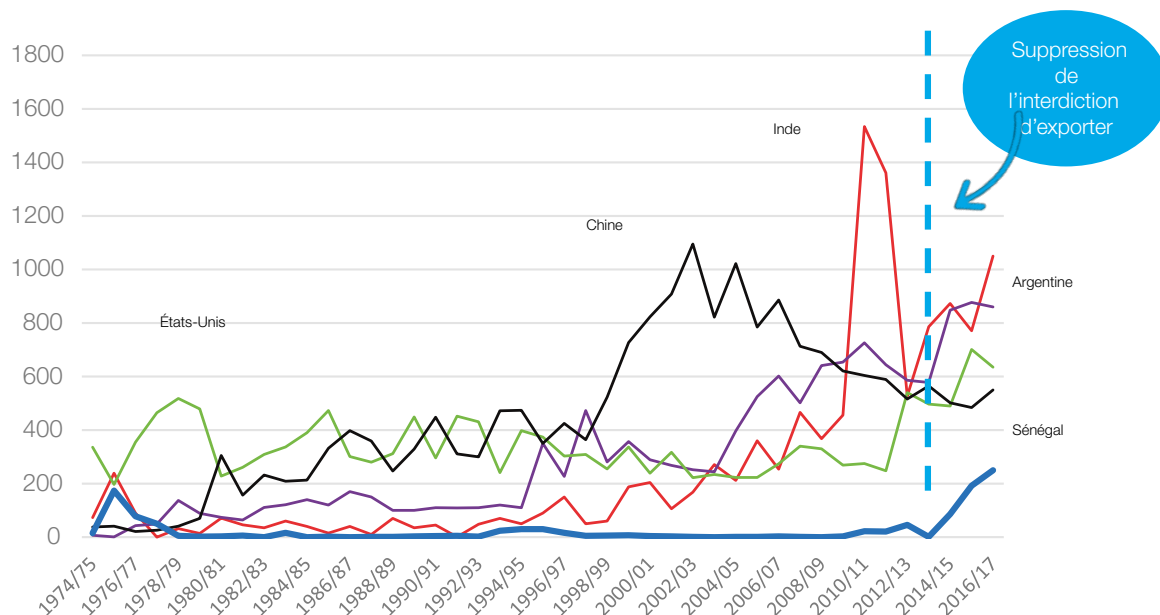


Source : USDA (2017).

Remarque : le taux moyen mondial d'extraction d'huile (OER) rapporté par l'USDA a été utilisé pour convertir les graines d'arachide en équivalent huile.

Cette situation est bien illustrée par l'augmentation de la demande d'arachides sénégalaises - principalement de la part de la Chine et du Vietnam - après que le gouvernement a libéralisé les exportations d'arachides entières en 2013 (Figure 5). Les petits agriculteurs du Sénégal en ont été les principaux bénéficiaires, l'entrée des exportateurs augmentant les prix à la production de 19 à 40 % de plus que le prix plancher fixé.

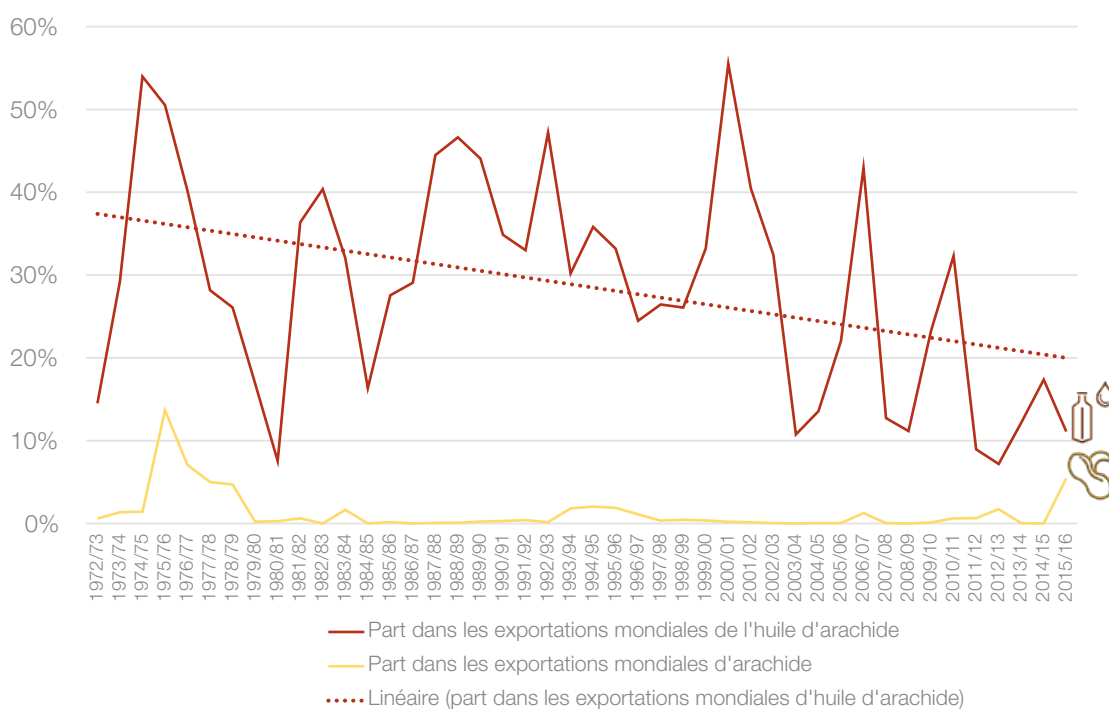
Figure 6 : Exportations mondiales d'arachides par les 5 principaux exportateurs actuels (1974 - 2017)



Source : USDA (2017)

Le passage à la production et à l'exportation d'arachides entières est possible malgré un déclin constant de la position du Sénégal comme exportateur d'huiles d'arachide de premier plan au cours des dernières décennies (Figure 6), parallèlement à la baisse de la demande mondiale d'huile d'arachide. Cette dernière était principalement associée à la percée de l'huile de palme et de soja relativement bon marché et à un rapprochement de la production d'huile d'arachide vers les principaux points de consommation, notamment la Chine.

Figure 7 : Part du Sénégal dans les exportations mondiales d'arachides et d'huile d'arachide



Source : USDA (2017)

Une combinaison de tendances mondiales, conjuguée à une capacité faible et à un manque de politiques de marché pro-concurrentielles ont fait que même les plus gros producteurs d'arachides du Sénégal ont eu du mal à atteindre ne serait-ce que la moitié de leur capacité opérationnelle, réduisant ainsi leur compétitivité à l'échelle mondiale. Cette situation a prévalu malgré les taxes à l'exportation introduites durant la saison 2016/2017 qui ont permis aux huiliers sénégalais de rivaliser avec les exportateurs capables de payer des prix plus élevés pour les arachides entières.

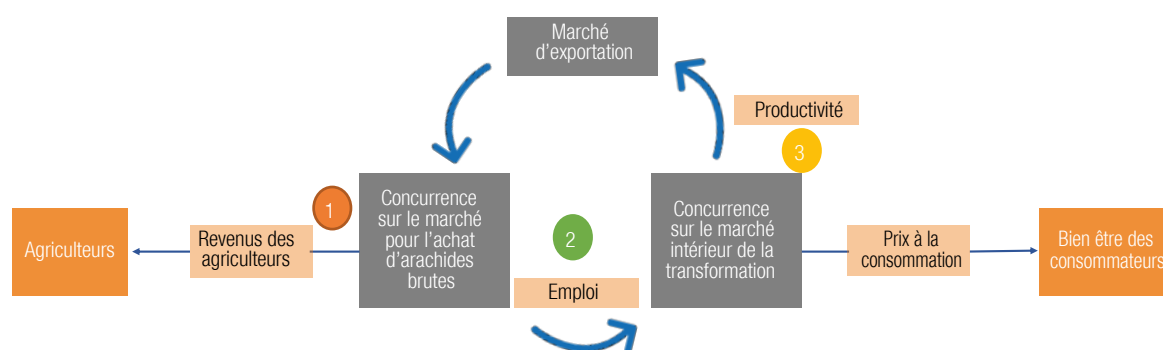
### Le secteur arachidier du Sénégal 3 marchés clés

Lorsqu'on analyse de près la chaîne de valeur, trois principaux marchés nécessitent une attention particulière : (i) les marchés d'intrants (semences et engrais) ; (ii) le marché des achats auprès des paysans ; et (iii) le marché de la production d'huile d'arachide et autres huiles végétales. Tous sont interdépendants et font partie des objectifs du PSE.

La prise en charge des questions prioritaires du point de vue des marchés et de la concurrence s'avère essentielle pour le développement de la chaîne de valeur et peut compléter les interventions gouvernementales plus larges sur le développement des marchés, telles que le développement de normes et de qualité adéquates, les systèmes d'irrigation et l'agriculture contractuelle, ainsi que les mesures d'atténuation des risques pour les agriculteurs, notamment l'assurance-récolte et les mesures de protection sociale.

La dynamique de marché sur le marché des achats détermine les incitations des agriculteurs à produire et à investir dans les intrants, ainsi que la capacité de l'industrie de transformation à accéder aux intrants d'arachide. La concurrence dans l'industrie de la transformation : (i) favorise l'innovation pour élargir la gamme de produits à valeur ajoutée, et (ii) stimule la compétitivité internationale des produits de l'arachide, dont l'huile qui reçoit actuellement un soutien non négligeable de l'État. Le Sénégal pourrait ainsi accroître sa capacité d'exportation et faciliter la substitution des importations pour les produits où cette substitution s'avère efficace. Une productivité accrue et une plus grande diversité de produits devraient stimuler la concurrence sur le marché des produits agricoles, complétant ainsi le cercle vertueux (Figure 8).

Figure 8 : Les trois marchés clés du Sénégal dans la chaîne de valeur de l'arachide qui forment un cercle vertueux ainsi que leur lien avec les objectifs du PSE



Source : Visualisation des auteurs

Au bout du compte, si les marchés fonctionnent bien et autorisent la concurrence entre les acteurs, un cercle vertueux entre les principaux acteurs de la chaîne de valeur peut entraîner des avantages en termes de bien-être pour les consommateurs (grâce à la baisse des prix à la consommation), pour les agriculteurs (grâce à l'augmentation des revenus) et peut aider à stimuler la compétitivité internationale et à créer de meilleurs emplois.

La section suivante explore les politiques de marché actuelles qui peuvent empêcher la création de ce cercle vertueux et suggère des solutions pour y remédier.

### Principaux goulets d'étranglement et restrictions à la concurrence et leurs implications pour le secteur de l'arachide

Le gouvernement intervient dans le secteur de l'arachide à tous les stades de la chaîne de valeur dans le but de soutenir les huiliers et les agriculteurs sénégalais et d'améliorer sa compétitivité. Ces interventions sur le marché sont à la fois indirectes (à travers des politiques et des réglementations qui fixent les règles de fonctionnement du marché) et directes (en étant directement acteur du marché). Elles se font également via la participation active dans l'organisation de la chaîne de valeur via le Comité National Interprofessionnel de l'Arachide (CNIA). Dans certains cas, toutefois, de telles interventions introduisent involontairement des distorsions dans la chaîne de valeur qui limitent le bon fonctionnement du marché et faussent les incitations ou la capacité des différents acteurs du marché - agriculteurs, négociants et transformateurs - à investir, à rivaliser et à se développer. De telles distorsions du fonctionnement du marché peuvent entraver la concurrence et entraver les signaux et les incitations qui auraient permis de créer des liens productifs entre les acteurs du marché.

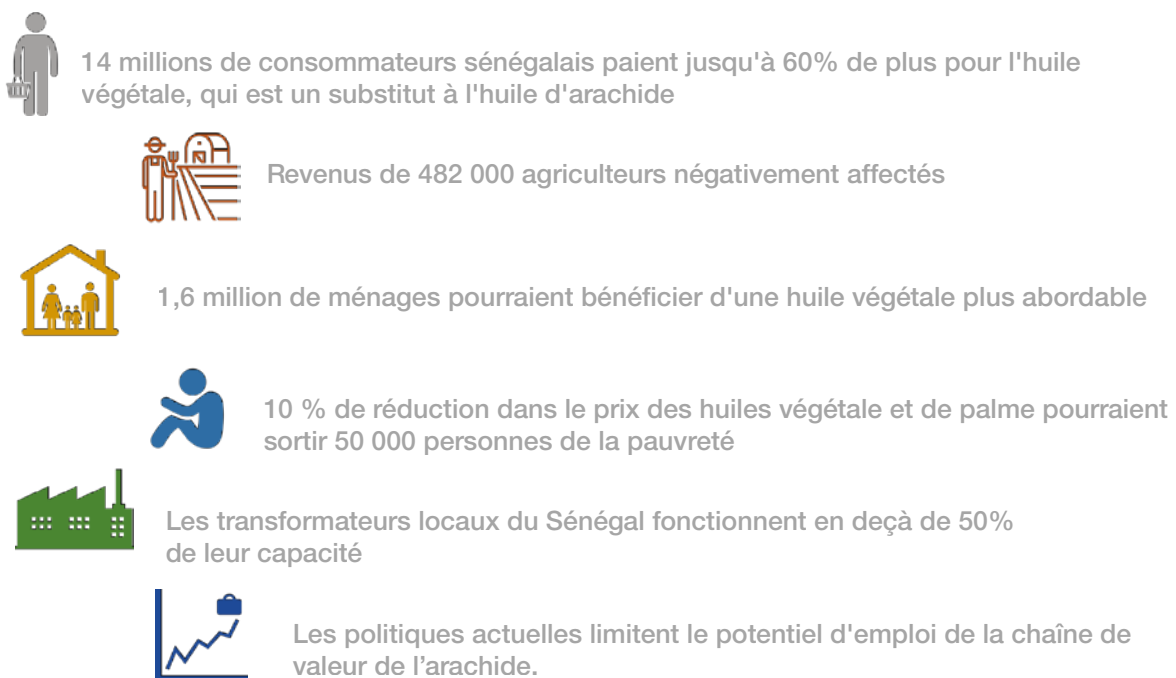


Les interventions gouvernementales qui limitent la concurrence dans la chaîne de valeur de l'arachide peuvent contribuer à un manque d'intrants de qualité et donc à des rendements faibles, ce qui augmente les coûts pour les transformateurs en rendant plus difficile la réalisation d'une exploitation efficace (Figure 9). Cela aggrave la compétitivité limitée des exportations du secteur.

De plus, les mesures antérieures de l'État pour sécuriser les débouchés des transformateurs d'huile locaux, tout en fixant un processus minimum pour les agriculteurs (par exemple en subventionnant les achats et en empêchant les exportateurs d'acheter auprès des agriculteurs) ont en fait affecté négativement les revenus des agriculteurs, car elles ont réduit les prix que les exportateurs étaient disposés à payer, et sont susceptibles de freiner les incitations à la production en entravant la concurrence pour la production agricole.

Les restrictions à l'exportation initialement conçues pour stimuler l'industrie locale de transformation de l'arachide n'ont pas encouragé l'ajout de valeur locale des noix entières pour l'exportation, ce qui est particulièrement pertinent pour les cacahuètes-snacks, où le Sénégal dispose d'un avantage concurrentiel certain. Si l'industrie de la transformation de l'arachide (qui emploie environ 2 000 personnes) bénéficient de protections, ces dernières auraient été mises en place au détriment de plus de 480 000 agriculteurs et autres personnes employés dans la phase de création de valeur ajoutée pour les arachides entières destinées à l'exportation. Les interventions des pouvoirs publics dans le secteur de l'arachide peuvent également entraîner involontairement des prix plus élevés pour les huiles végétales (qui sont des substituts de l'huile d'arachide), affectant négativement le bien-être de plus de 14 millions de consommateurs au Sénégal.

Figure 9 : Implications des règles qui restreignent la concurrence dans le secteur arachidier du Sénégal



Source : visualisation des auteurs ; diverses sources

La prise en charge des questions prioritaires du point de vue des marchés et de la concurrence s'avère essentielle pour le développement de la chaîne de valeur et peut compléter les interventions gouvernementales plus larges sur le développement des marchés, telles que le développement de normes et de qualité adéquates, les systèmes d'irrigation et l'agriculture contractuelle, ainsi que les mesures d'atténuation des risques pour les agriculteurs, notamment l'assurance-récolte et les mesures de protection sociale.

## Recommandations de politiques pro-concurrentielles pour atteindre les objectifs du gouvernement pour le secteur de l'arachide au Sénégal

### (i) Marchés d'intrants - semences et engrais

Le gouvernement participe à la fourniture d'intrants. Cependant, les caractéristiques de cette participation peuvent conduire à des inefficacités dans la chaîne de valeur de l'arachide.

**Semences :** Plusieurs facteurs interdépendants et qui se renforcent créent des inefficacités sur le marché des semences au Sénégal, notamment :

- L'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA), qui détient le monopole de la production de semences de pré-base, n'est actuellement pas en mesure de produire suffisamment de semences de pré-base pour satisfaire la demande.
- La méthode actuelle de répartition des semences de pré-base chez les multiplicateurs ne semble pas reposer sur des mécanismes de marché permettant une multiplication efficace. Ainsi, les semences d'arachides certifiées sont rares,<sup>3</sup> et de nombreux agriculteurs dépendent plutôt de la culture d'arachides entières non traçables et dont la qualité est discutable, affectant leur compétitivité sur les marchés internationaux, tels que les exportations vers l'Union européenne<sup>4</sup>.
- La pénurie de semences de haute qualité est un des facteurs qui expliquent les faibles rendements du Sénégal : même si le Sénégal dispose d'un solide avantage concurrentiel dans la production et l'exportation d'arachides de haute qualité, les usines d'huile d'arachide fonctionnent à 25-50 pour cent de la capacité de production (principalement en raison de la tendance actuelle à la baisse des prix de l'huile d'arachide<sup>5</sup>).<sup>6</sup> Un mécanisme de distribution/allocation de semences subventionnées géré par l'État peut conduire en outre à une distribution inefficace des semences.

Les recommandations les plus prioritaires pour remédier aux goulots d'étranglement sur le marché des semences certifiées du Sénégal sont axées sur la suppression des réglementations anticoncurrentielles. D'autres recommandations favorables à la concurrence visent à promouvoir des conditions de concurrence équitables et à ouvrir les marchés d'intrants (Figure 10).

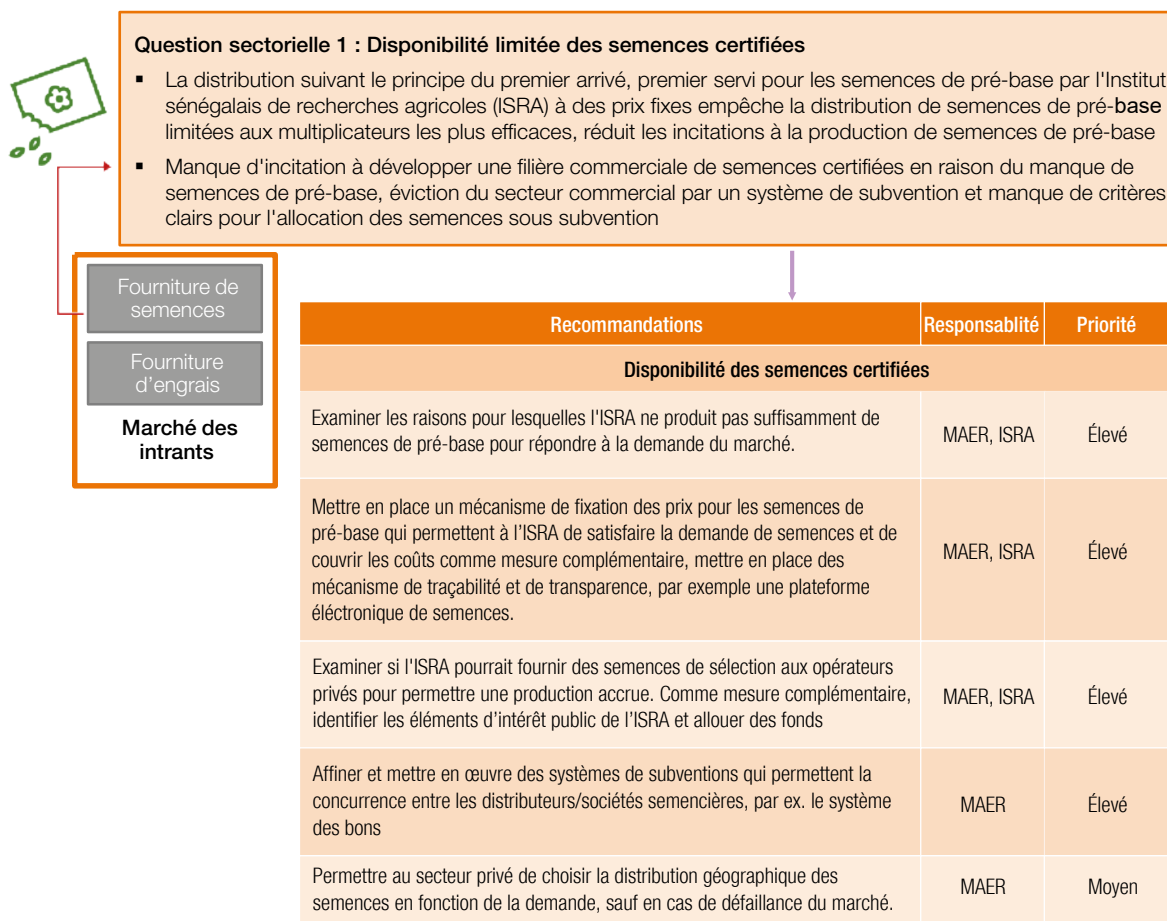
<sup>3</sup> Environ 25 % des semences seulement sont certifiées.

<sup>4</sup> 80 pour cent des exportations de noix de collation du Sénégal, du Ghana et de la Tanzanie vont vers l'UE, « dont 20 pour cent sont rejetés en raison de l'aflatoxine (et vendus en Europe de l'Est (...)) ». Au Sénégal, la transformation et l'exportation de noix de collation vers l'UE a une rentabilité estimée à 36,4 pour cent (contre 25 pour cent pour la Tanzanie et 35 pour cent pour le Ghana). Voir SENSE 2016. Economic Analyses of Peanut Processing in Africa.

<sup>5</sup> Voir « USDA Production, Supply and Distribution database » disponible sur <https://apps.fas.usda.gov/psdonline/app/index.html#/app/home> tel qu'inclus dans la présentation du GBM « Rentabilité de la chaîne de valeurs de l'arachide au Sénégal : « Compétitivité, avantage comparative et options politiques », p.9, de Toure, A., Économis agricole principal, Avril 2017.

<sup>6</sup> Dakaractu. 2014. Le gouvernement veut éliminer graduellement les semences écrémées (ministre). Disponible sur : [http://www.dakaractu.com/Le-gouvernement-veut-eliminer-graduellement-les-semences-ecreemes-ministre\\_a71043.html](http://www.dakaractu.com/Le-gouvernement-veut-eliminer-graduellement-les-semences-ecreemes-ministre_a71043.html)

Figure 10 : Des solutions de marché pro-concurrentielles pour remédier aux goulots d'étranglement sur le marché sénégalais des semences d'arachides certifiées

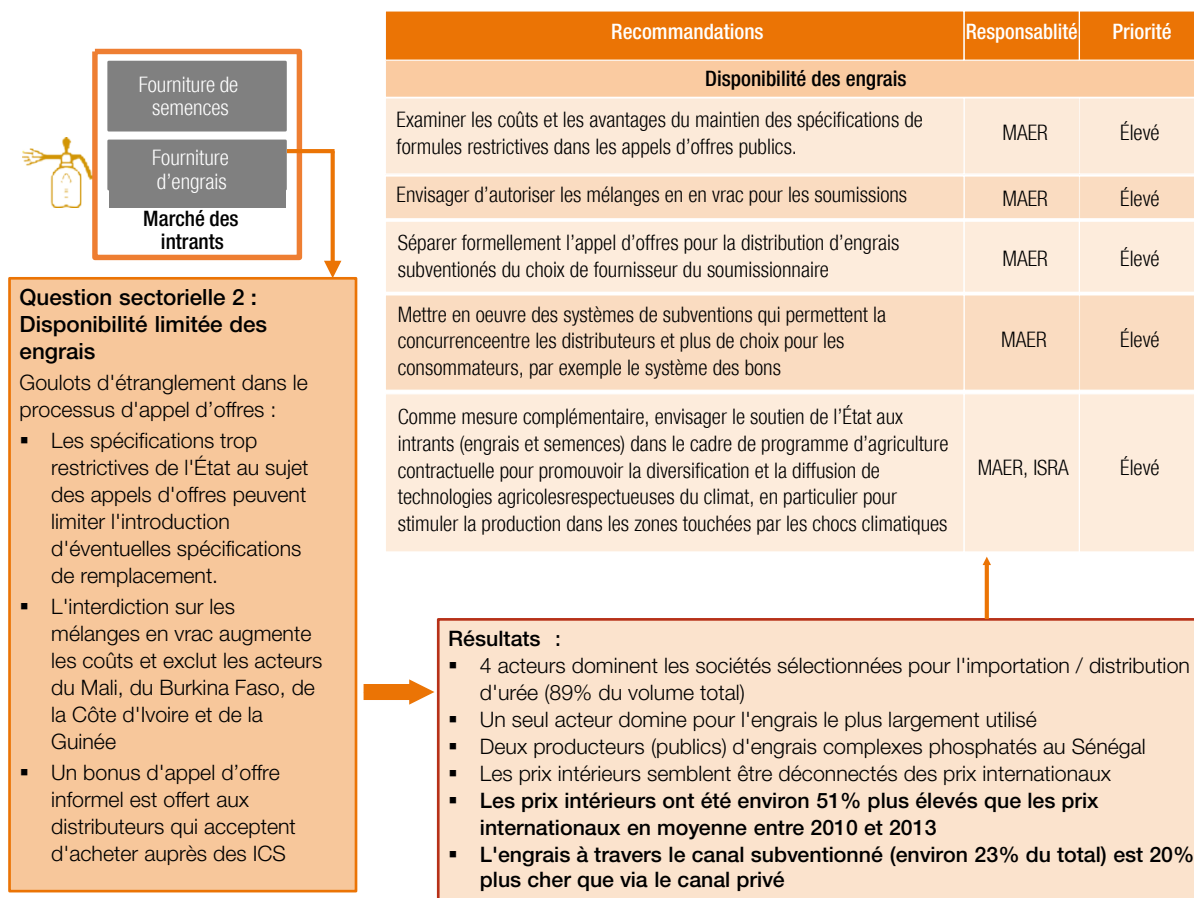


Source : Sénégal : De meilleurs marchés pour tous via la politique de la concurrence, Groupe de la Banque mondiale (2018)

Engrais : le gouvernement du Sénégal subventionne les engrais et participe à toutes les étapes de la chaîne de valeur, de la passation de marchés à la distribution. Si les subventions ne sont pas forcément mauvaises, en particulier lorsqu'elles sont conçues pour remédier à des défaillances spécifiques du marché, elles peuvent également créer des distorsions sur le marché lorsque leur conception et/ou leur allocation confère des avantages indus à certains acteurs du marché. En ce qui concerne les engrais subventionnés, le gouvernement engage un processus de passation de marchés publics fondé sur la demande anticipée, puis attribue les marchés à quelques grands fournisseurs. Dans certains cas, les spécifications et conditions trop restrictives des règles d'appel d'offres semblent exclure les produits potentiellement substituables, ce qui pourrait augmenter les coûts et restreindre les choix des agriculteurs. Dans le cadre de la passation des marchés, les fournisseurs sont tenus de livrer des engrais à des endroits spécifiques déterminés par l'État. Ces règles limitent la capacité des incitations du marché à contribuer à une distribution efficace des engrais, à une meilleure qualité de production basée sur les exigences du sol, leur rapidité et à de meilleurs prix. D'après les estimations du GBM, ces problèmes peuvent contribuer à hausser les prix intérieurs des engrais jusqu'à 51 % par rapport aux prix internationaux, et cela signifie que les engrais subventionnés peuvent être jusqu'à 20 % plus chers que dans les canaux privés.

Les recommandations prioritaires visant à remédier aux goulots d'étranglement sur le marché des engrais au Sénégal sont axées sur la suppression des réglementations anticoncurrentielles et la promotion de conditions de concurrence équitables (Figure 11).

Figure 11 : Des solutions de marché pro-concurrentielles pour remédier aux goulots d'étranglement sur le marché sénégalais des engrais



Source : Sénégal : De meilleurs marchés pour tous via la politique de la concurrence, Groupe de la Banque mondiale (2018)

### (ii) Le marché de l'achat d'arachides brutes auprès des agriculteurs

Le fonctionnement du marché de l'achat d'arachides brutes auprès des agriculteurs est influencé non seulement par les caractéristiques du marché, mais également par les distorsions liées aux politiques, qui ont un impact négatif sur les revenus des agriculteurs, la transformation et la valeur ajoutée nationale.

Après la suppression de l'interdiction des exportations d'arachides, de nombreux agriculteurs ont choisi de vendre leur production à des exportateurs disposés à payer des prix plus élevés que les transformateurs nationaux. Le Gouvernement a mis en place une taxe à l'exportation sur les arachides pendant la campagne 2016/2017. Cette taxe devait être une mesure visant à protéger l'industrie nationale de transformation, y compris la société d'État SONACOS. Elle devait également être maintenue à un faible niveau, un moyen de perception des recettes pour réinvestir dans la fourniture de biens publics afin d'assurer la qualité des produits. La taxe a malgré tout été suspendue à la fin de l'année 2017. La taxe avait déclenché un boycott principalement par des commerçants chinois, et ralenti des ventes d'arachides vers la fin de 2017, ce qui a en retour baissé les revenus des agriculteurs. En outre, l'incidence de la taxe est plus forte sur les noix décortiquées que sur les noix en coque non transformées, ce qui décourage la création de valeur ajoutée locale et de meilleurs résultats commerciaux. Dans le passé, les restrictions à l'exportation ont également renforcé la position sur le marché de ce qu'on appelle les OPS (Opérateurs Privés Stockeurs), qui sont des acheteurs agréés pour les producteurs nationaux d'huile. Cela leur a procuré des avantages

par rapport à des acheteurs potentiellement concurrents, en plus du fait qu'ils semblent déjà bénéficier d'infrastructures bien établies de points de collecte ainsi que d'autres avantages tels qu'un accès moins coûteux au financement.<sup>7</sup>

D'autres aspects de la chaîne de valeur peuvent continuer à entraver l'entrée et la dynamique de marché. Un exemple clé est la détermination de plusieurs paramètres importants de marché par le Comité National Interprofessionnel de l'Arachide (CNIA) - un organisme constitué d'acteurs du marché comprenant des représentants des producteurs, des transformateurs et des Opérateurs Privés Stockeurs (OPS) dans le cadre de son rôle dans la gestion de la chaîne de valeur. Avec l'approbation de l'État, le CNIA fixe le prix plancher de la campagne arachidière, qui s'applique à tous les achats effectués par les OPS et d'autres collecteurs officiels auprès des paysans. Cela élimine essentiellement la possibilité pour les transformateurs d'augmenter les prix payés aux paysans et de canaliser ainsi les intrants bruts vers l'utilisation la plus productive. Les effets de la suppression des prix plancher à la production pour les agriculteurs peuvent être atténués par d'autres instruments, tels que les filets de sécurité sociale dans le cas des plus pauvres. Compte tenu de son mandat, la représentation des acteurs du marché au CNIA et leur pouvoir de négociation relatif est un déterminant clé des résultats du marché, par exemple la fixation des prix. Selon les entretiens avec les parties prenantes, le pouvoir de négociation penche généralement du côté des transformateurs locaux plutôt que du côté des producteurs et, parce que la composition des membres du CNIA n'a pas été réformée ces dernières années, elle ne reflète pas nécessairement les réalités actuelles de la chaîne de valeur.<sup>8</sup> Plus précisément, il ne semble pas y avoir de mécanisme formel pour permettre la représentation des nouveaux entrants ou des nouveaux entrants potentiels, ce qui pourrait désavantager ces acteurs par rapport aux opérateurs historiques puisque les membres du CNIA ont la possibilité d'influencer certains paramètres de marché tels que le prix plancher, la répartition des points de collecte ou la durée de la campagne, au détriment des entrants.

Les subventions traditionnellement accordées aux producteurs d'huile pour l'achat d'arachides au prix plancher peuvent également déséquilibrer les règles du jeu si elles ciblent certains producteurs d'huile, en leur conférant un avantage sur les autres. En plus de cette subvention, la SONACOS, le plus grand producteur d'huile d'arachide du Sénégal, peut bénéficier d'avantages supplémentaires sur le marché de l'achat d'arachides par rapport à ses concurrents du secteur privé, notamment via les prêts accordés par le gouvernement.<sup>9</sup> Ce dernier doit veiller à ce que les acteurs publics et privés aient les mêmes chances d'accès au financement afin de garantir des marchés neutres sur le plan de la concurrence. En outre, pour maximiser le financement du développement, le Gouvernement doit encourager l'investissement privé tout au long de la chaîne de valeur afin d'optimiser les ressources publiques et de les investir dans des biens publics favorables à l'accroissement de la productivité, tels que la recherche et les infrastructures de transport.

De plus, l'investissement dans les arachides brutes peut également libérer le potentiel du marché des arachides transformées (snacks), qui représente une marge bénéficiaire estimée à 39,3 pour cent pour le Sénégal. Les exportations d'arachides de confiserie représentent notamment une opportunité rentable pour le Sénégal, compte tenu de la demande croissante de confiserie en Afrique et en Asie. Cette opportunité nécessite des investissements dans des normes de haute qualité, comme la détection et les mécanismes de contrôle des aflatoxines, afin de répondre aux tendances de consommation et aux exigences de qualité des pays importateurs. Par exemple, en Europe, les consommateurs préfèrent les arachides et les collations aromatisées, les confiseries ou les produits de chocolat à l'huile et au tourteau d'arachide. Certains pays comme l'Inde, l'Argentine ou le Brésil ont amélioré leurs normes pour aligner leur production nationale sur la demande internationale et sont devenus des exportateurs d'arachide de premier plan à l'échelle

<sup>7</sup> Commission européenne. 2016. Analyse d'économie politique (PEA) des filières de l'arachide et du riz, p. 19

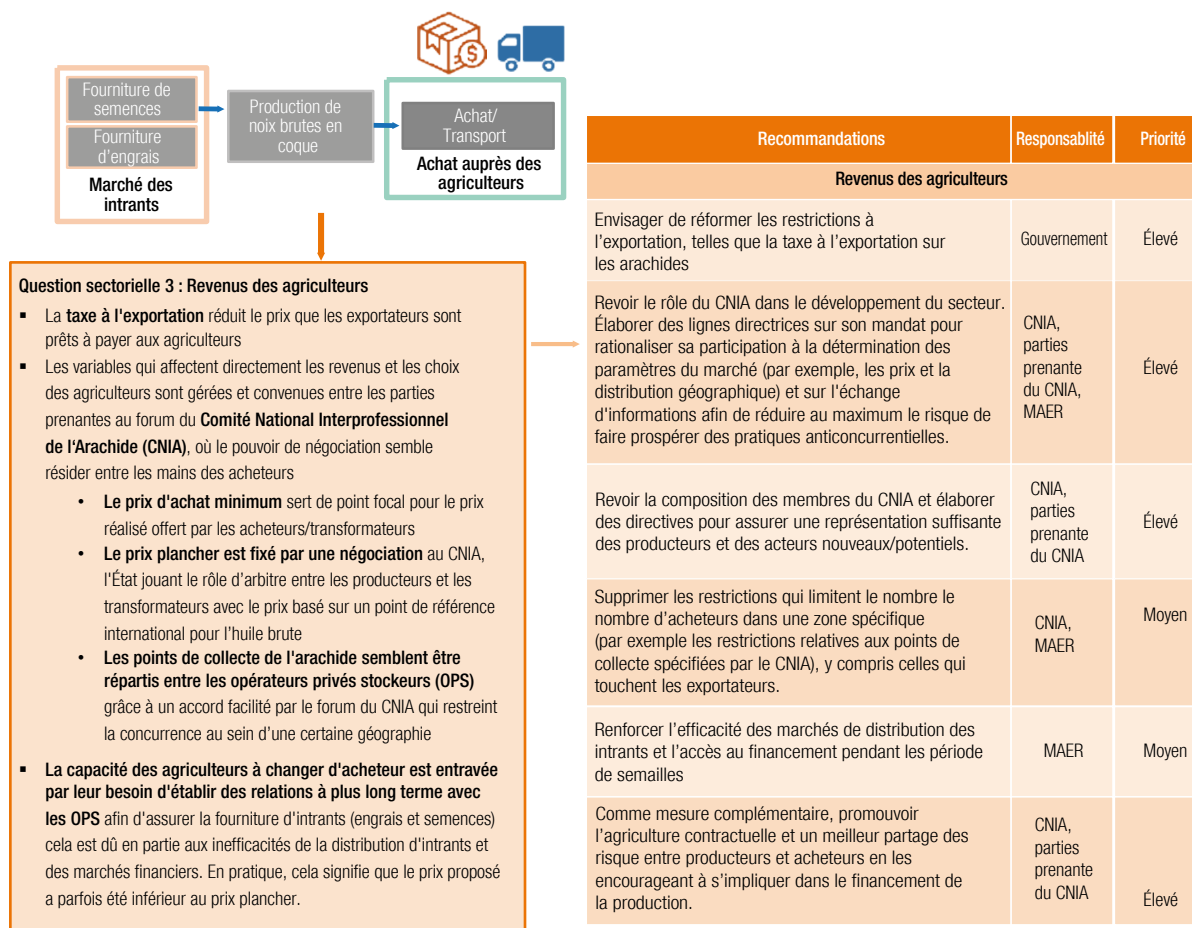
<sup>8</sup> Banque mondiale. 2015. Étude Diagnostique de la Chaîne de valeurs arachide au Sénégal : Propositions de réformes, p. 62

<sup>9</sup> Par exemple, l'État a obtenu un prêt de 75 millions de dollars de la part de l'Islamic Trade Finance Corporation pour s'assurer que la SONACOS puisse acheter des graines d'arachide pour la campagne agricole 2016/2017. ITFC. 2016. USD 75 million Murabaha financing agreement between ITFC and the government of Senegal for 2016-2017 groundnut campaign. Disponible sur <http://www.itfc-idb.org/en/content/usd-75-million-murabaha-financing-agreement-between-itfc-and-government-senegal-2016-2017>

mondiale. En Inde, l'État a réussi à encourager les producteurs d'arachide à investir dans des normes d'augmentation de la qualité, les technologies de transformation et de stockage afin de s'adapter à ces tendances. L'Argentine, deuxième plus grand exportateur mondial d'arachide, a investi dans la technologie, le marketing et les normes de qualité afin d'intégrer son industrie nationale de l'arachide dans les marchés mondiaux. Le Brésil a également réussi à devenir un exportateur d'arachide en investissant dans ces trois domaines et en créant un label de contrôle de qualité, également appelé « label pro-cacahuètes ». De même, le Nigeria et le Ghana ont introduit des mesures pour améliorer les normes, notamment la détection et le contrôle des aflatoxines.

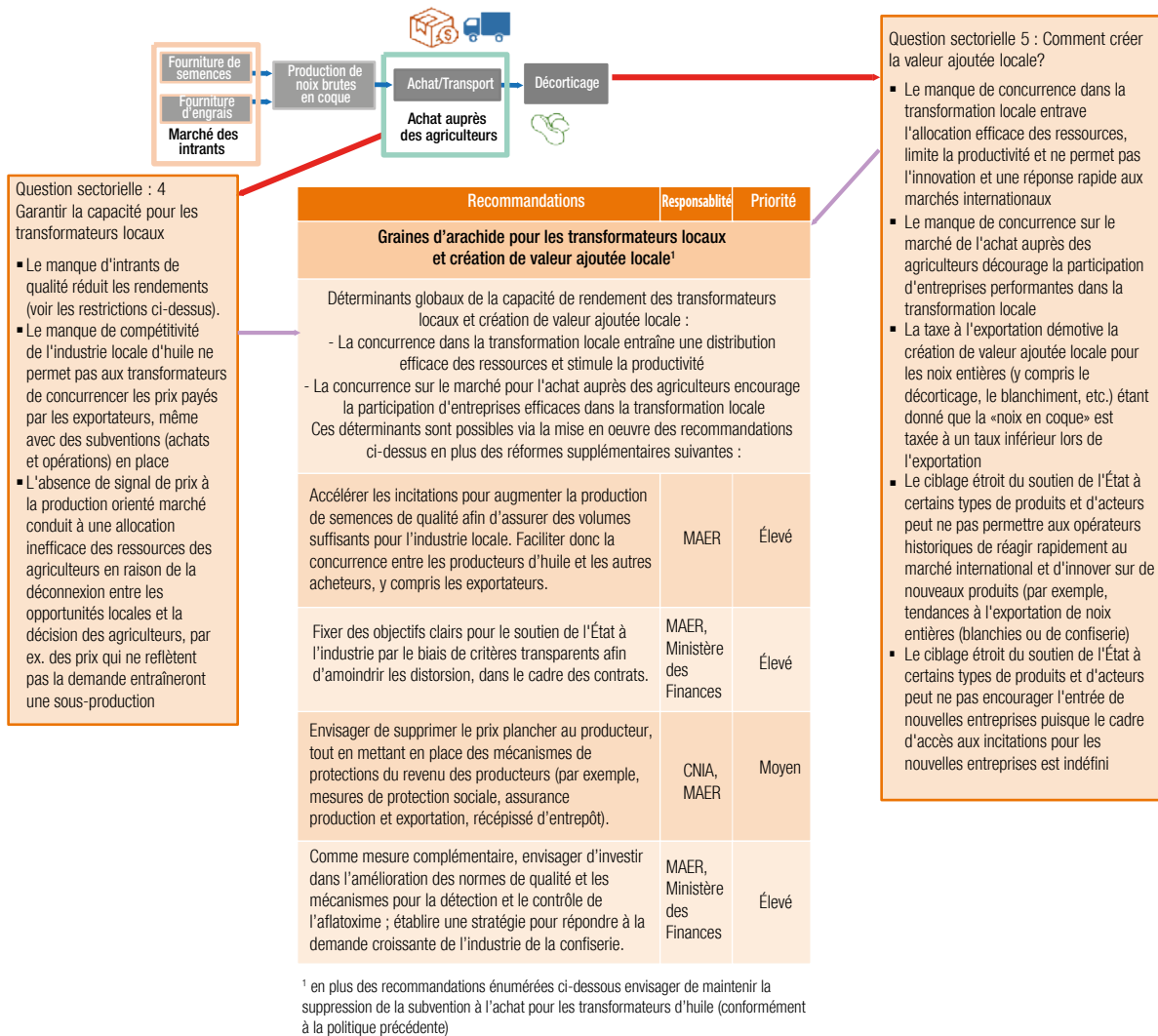
Les principales recommandations visant à accroître les revenus des agriculteurs sont axées sur la suppression de la réglementation anticoncurrentielle existante et l'introduction de mécanismes visant à promouvoir des conditions de concurrence équitables dans le secteur (Figure 12). Les recommandations pour augmenter le revenu des agriculteurs vont également stimuler la capacité des transformateurs locaux et renforcer la valeur ajoutée locale. Des recommandations supplémentaires visant à créer de la valeur ajoutée locale sont axées sur l'élimination de la réglementation anticoncurrentielle, la promotion de conditions de concurrence équitables et l'ouverture des marchés (Figure 13).

Figure 12 : Des solutions de marché pro-concurrentielles pour remédier aux goulots d'étranglement affectant les revenus des cultivateurs d'arachides sénégalais



Source : Sénégal : De meilleurs marchés pour tous via la politique de la concurrence, Groupe de la Banque mondiale (2018)

Figure 13 : Des solutions de marché pro-concurrentielles pour remédier aux goulets d'étranglement afin de stimuler la capacité des producteurs locaux et de créer de la valeur ajoutée locale



Source : Sénégal : De meilleurs marchés pour tous via la politique de la concurrence, Groupe de la Banque mondiale (2018)

**(iii) Le marché des huiles végétales**

L'huile d'arachide fait partie du marché des huiles végétales qui comprend également l'huile de palme et l'huile de soja : pour les consommateurs sénégalais, ils sont tous des substituts l'un de l'autre. Dans le souci de protéger et de promouvoir les producteurs d'huile d'arachide, l'État impose des restrictions sur les importations d'huile de palme et de soja, car ces huiles sont des alternatives moins coûteuses pour les consommateurs. Les producteurs d'huile bénéficient également des restrictions à l'importation d'huiles végétales brutes et raffinées - mais au détriment des consommateurs, en particulier les ménages pauvres. Les restrictions à l'importation comprennent les droits élevés (par exemple, tarif douanier de la CEDEAO de 35 pour cent sur des biens spécifiques qui « contribuent à la promotion du développement économique de la région » appliqué depuis 2015), les taxes occasionnelles sur les importations (par ex. « Taxe Conjoncturelle à l'Importation » jusqu'en 2004, puis sauvegardes jusqu'en 2008)<sup>10</sup> et les mesures non tarifaires. Les

<sup>10</sup> Selon les données douanières.

consommateurs sont les plus touchés par les restrictions à l'importation et les droits de douane sur l'huile de palme et l'huile végétale : plus de 50 000 personnes pourraient sortir de la pauvreté si l'on baissait de 10 % le prix des huiles de palme et végétale. Outre ces restrictions à l'importation, le Gouvernement, par l'intermédiaire du ministère du Commerce, a apporté son soutien à une plate-forme récemment créée (comprenant des négociants, des producteurs, des transformateurs et des consommateurs) pour réglementer les importations d'huile au Sénégal. L'objectif politique déclaré est de stabiliser le marché de l'huile d'arachide et de veiller à ce que l'huile d'arachide raffinée ne soit commercialisée qu'auprès des négociants nationaux. L'analyse des effets de cette politique de protection de l'industrie de l'huile nationale n'est pas encore matérialisée et ne fait pas partie de l'analyse actuelle.<sup>11</sup>

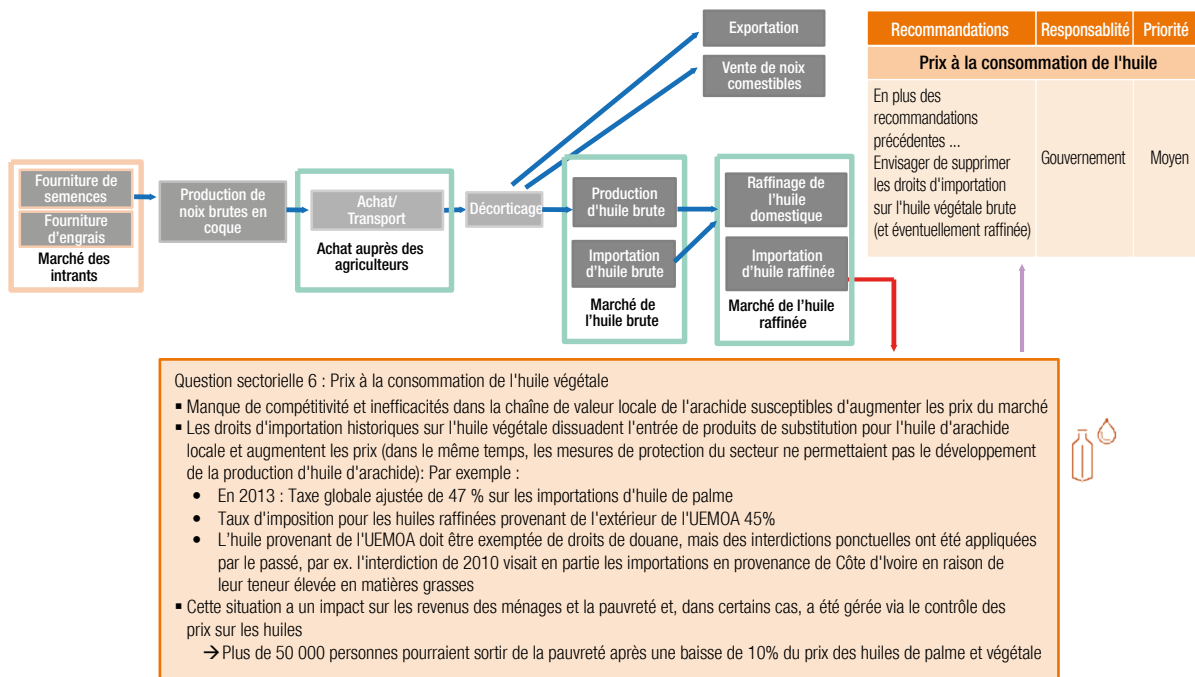
Les politiques limitant la concurrence dans la chaîne de valeur de l'arachide semblent être préjudiciables au développement global du secteur. Ces politiques peuvent négativement affecter l'objectif de l'État d'augmenter les rendements et la production, ainsi que les revenus des agriculteurs à long terme. L'industrie de la transformation bénéficie des protections les plus explicites, mais celles-ci se font au détriment des agriculteurs et des consommateurs. Bien que les producteurs aient généralement été taxés, le gouvernement les a également subventionnés en fonction de l'année. Cette situation, conjuguée à l'inefficacité des marchés d'intrants (en particulier les marchés des semences et des engrais, et la commercialisation), peut entraver la productivité. De plus, l'industrie de transformation reçoit les protections les plus explicites, et les transformateurs nationaux finissent par assumer un faible risque de prix, ce qui a un coût pour les agriculteurs et les consommateurs. En outre, les transformateurs nationaux sont en proie à des difficultés malgré les mesures de protection contre les distorsions qu'ils reçoivent. Cette situation est due aux inefficacités dans la production qui persistent en raison du manque de pressions concurrentielles. De plus, ces politiques limitent le potentiel d'emploi de la chaîne de valeur.

La mise en œuvre des recommandations des sections précédentes pour remédier aux goulots d'étranglement dans les marchés d'intrants, les revenus des agriculteurs et la valeur ajoutée locale devrait impacter les consommateurs lorsque les marchés locaux commenceront à mieux fonctionner, en réduisant les prix locaux et/ou en augmentant le choix des produits disponibles. Le bien-être des consommateurs sera davantage amélioré par des mesures visant à supprimer la réglementation anticoncurrentielle et à promouvoir des conditions de concurrence équitables dans la chaîne de valeur des huiles végétales au Sénégal (Figure 14).

<sup>11</sup> Voir « Sénégal : Commercialisation de l'huile d'arachide raffinée - L'Unacois jappo mobilise 1 milliard 500 millions de F CFA », disponible sur <http://fr.allafrica.com/stories/201805280103.html>



Figure 14 : Solutions de marché pro-concurrentielles pour s'attaquer aux prix élevés de l'huile



Source : Sénégal : De meilleurs marchés pour tous via la politique de la concurrence, Groupe de la Banque mondiale (2018)

### La mise en œuvre d'un sous-ensemble de recommandations de politiques pro-concurrentielles pourrait générer des gains significatifs pour le Sénégal

Une estimation des gains potentiels de la mise en œuvre d'un sous-ensemble de réformes réalisables et déterminantes proposées indique des résultats positifs. Le sous-ensemble des réformes comprend la suppression récente des subventions à l'achat, la suspension récente de la taxe à l'exportation sur les noix décortiquées, ainsi que la suppression progressive de la fixation d'un prix plancher et l'élimination progressive des restrictions à l'importation sur les huiles végétales brutes. Cet ensemble de réformes prudentes contribuerait à amoindrir les distorsions du marché et permettrait au gouvernement d'atteindre ses objectifs en matière de politiques publiques (figure 15), sans lancer une libéralisation complète du secteur : c'est la solution du « juste milieu ».

De plus, le gouvernement peut bénéficier d'applications technologiques pour faciliter les transactions et devenir plus compétitif sur les marchés mondiaux. Les technologies innovantes peuvent contribuer à réduire les contraintes budgétaires, par exemple en remplaçant les subventions par des robots capables de détecter les macronutriments. Certains pays producteurs d'arachide ont déjà intégré des technologies innovantes dans leurs procédés. Par exemple, l'Inde a adopté une technologie en ligne (cloud) et un système de renseignements commerciaux pour diffuser par SMS des informations sur les périodes de semences et de récolte à l'intention des agriculteurs et des représentants de l'État. Au Nigeria, la technologie des tracteurs a permis aux petits agriculteurs de demander et de payer des services de tracteurs par SMS et à l'aide de l'argent mobile.

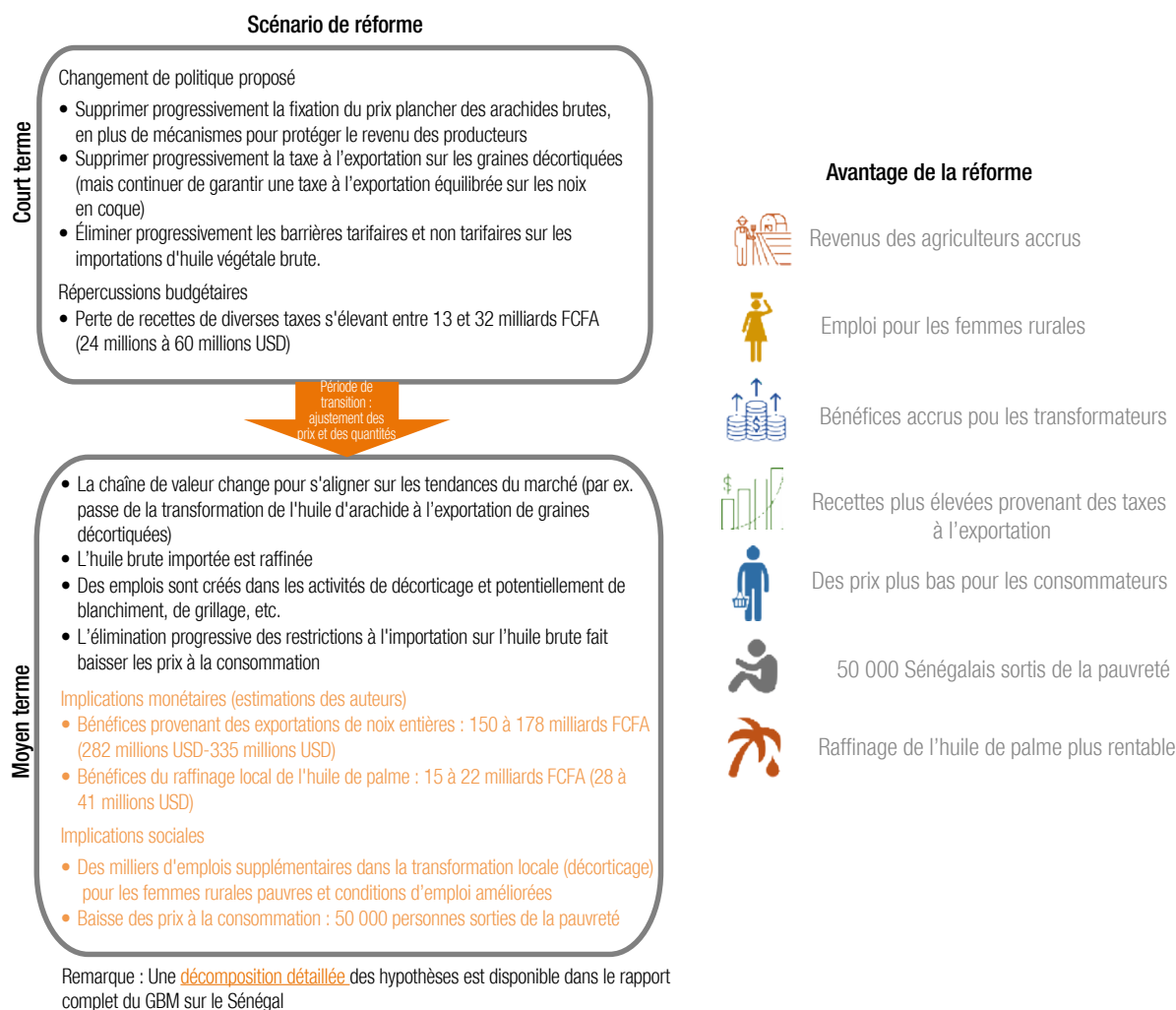
D'après les estimations, la mise en œuvre de cet ensemble de réformes produit des avantages pour tous les acteurs de la chaîne de valeur, des avantages supérieurs à 150 milliards de F CFA (250 millions \$ U.S.), crée des emplois pour les femmes pauvres du monde rural et sort 50 000 personnes de la pauvreté. Si elles sont utilisées correctement, les réformes des politiques augmenteraient les revenus des agriculteurs, abaisseraient les prix à la consommation, créeraient des emplois et généreraient des profits plus élevés.

En outre, si elles sont prises en considération, ces réformes devraient s'accompagner de mécanismes qui s'attaquent au risque de fluctuation des prix du marché pour les agriculteurs, tels que les transferts monétaires ciblés ainsi que les risques liés au climat et à la production, tels que l'assurance-récolte.

Pour optimiser les ressources publiques et les investir dans des biens publics qui contribuent à accroître la productivité (recherche, infrastructures de transport), le gouvernement pourrait encourager l'investissement privé tout au long de la chaîne de valeur. L'intégration des investissements privés peut aider à optimiser l'utilisation des ressources publiques, tout en contribuant à réaliser d'autres objectifs tels que la bonne gouvernance et la durabilité environnementale et sociale. Pour assurer et accroître l'accès du secteur privé à diverses sources de financement (un large éventail allant de l'épargne personnelle aux fonds d'investissement agricoles), le gouvernement du Sénégal doit absolument fournir un environnement favorable à tous les acteurs du secteur privé dans les chaînes de valeur agricoles (les agriculteurs qui sont de loin les plus grands investisseurs actuels, les fournisseurs d'intrants, les transformateurs, les distributeurs et les négociants).

Cela ne veut pas dire que ce sous-ensemble de réformes est nécessairement ce que l'État doit adopter ou que d'autres réformes ne seraient pas nécessaires. Toutefois, elles indiquent l'étendue potentielle des avantages pour l'État du Sénégal si ces réformes sont mises en œuvre de façon méthodique et crédible.

Figure 15 : Le « juste milieu » - la mise en œuvre d'un sous-ensemble de recommandations proposées pourrait générer des gains significatifs pour le Sénégal.



Source : Sénégal : De meilleurs marchés pour tous via la politique de la concurrence, Groupe de la Banque mondiale (2018)





**GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE**

Corniche Ouest x Rue Léon-Gontran Damas - B.P. 3296 - Dakar, Sénégal

Tél. : +221 33 859 41 00 - Fax : +221 33 859 42 83

E-mail : [worldbank-senegal@worldbank.org](mailto:worldbank-senegal@worldbank.org)

[www.worldbank.org/senegal](http://www.worldbank.org/senegal)